

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article423>

L'argent public versé à France Libertés sert-il à déstabiliser des groupes industriels français ?



- Intelligence économique -
Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2005

Spyworld Actu

Lorsque Danielle Mitterrand crée la Fondation France Libertés en 1986, elle s'inscrit dans une démarche humanitaire qui cherche à soutenir des projets de terrain. C'est dans cet esprit que l'État, alors dirigé par François Mitterrand, lui attribue une subvention annuelle qui a été maintenue sous les différents gouvernements qui se sont succédés jusqu'en 2005. C'est ainsi que Matignon a versé à la Fondation France Libertés la somme de 915 000 euros en 2002, 400 000 euros en 2003 et 500 000 euros en 2004. On peut comprendre la légitimité de cette subvention dès lors qu'elle s'inscrit dans des actions concrètes dont l'objectif est par exemple d'améliorer les conditions de vie d'une population vivant dans un bidonville ou de lutter contre l'illettrisme.

Mais au cours des années, la Fondation France Libertés a pris une orientation politique marquée en s'attachant à dénoncer les régimes dictatoriaux qui bafouent les droits de l'homme et qui portent atteinte aux minorités. D'association à vocation humanitaire, France Libertés est devenue une ONG politisée qui a multiplié les missions d'enquête, les campagnes de sensibilisation, et les interventions auprès des gouvernements et des institutions internationales. L'émergence de l'alter mondialisation conduit Danielle Mitterrand à se rendre en 2001 au premier Forum Social Mondial à Porto Alegre.

Cette politisation soulève un problème de taille : l'argent des contribuables peut-il servir à la défense d'une cause politique très orientée politiquement. De par son statut, la fondation France Libertés n'est pas un parti politique, ne présente pas de candidats aux élections et ne peut pas à ce titre bénéficier du financement légal des partis politiques.

Est-il normal dans ce cas d'accorder une rente de situation à une personne sur le simple fait qu'elle a été l'épouse d'un Chef d'État ? Mais il y a plus grave. L'activité de cette fondation est aujourd'hui centrée sur le problème de l'eau. Il suffit d'aller visiter son site Internet pour s'en rendre compte. Une fois de plus les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on s'attarde sur le budget prévisionnel de 2004, France Libertés a prévu d'allouer 615 000 euros sur les 1 240 000 euros de recettes (dont 500 000 euros prévus à titre de dotation gouvernementale), à des actions de terrain et de sensibilisation dont une grande partie est sur l'eau. Mais ce problème de l'eau n'est pas traité sur un plan purement humanitaire. Si ces informations sont exactes, on est en droit d'interpeller le gouvernement sur la subvention annuelle qu'il accorde à la Fondation France Libertés dont la finalité a fortement évolué en 20 ans, passant de l'humanitaire à l'action infrapolitique. Dans la période de crise économique que nous vivons, l'argent du contribuable mérite peut-être d'être orienté vers d'autres priorités.

L'utilisation des sommes allouées à une ONG pose un autre type de problème : comment cet argent est-il utilisé ? Le changement de cap de France Libertés s'est traduit par la nomination de Jean-Luc Touly qui est devenu en 2005 le délégué général de France Libertés. L'arrivée du syndicaliste CGT de Véolia met l'accent sur le débat qui se développe aujourd'hui au sein de certaines ONG, à savoir le poids financier des permanents par rapport aux actions engagées. France Libertés a 10 salariés permanents. En juin 2004, le Trésorier de la Fondation mettait en garde les membres de l'association sur le fait que la masse salariale était devenue maximale par rapport aux ressources et aux dépenses consacrées aux actions. Le second problème est le salaire de Jean-Luc Touly qui toucherait 3200 euros net par mois pour un équivalent de mi-temps. L'esprit de justice sociale revendiquée par France Libertés est-il cohérent par rapport à ce niveau de salaire ?

En proie depuis plusieurs années à une crise interne, la direction de France Libertés a opéré en 2004 une restructuration qui privilégie de plus en plus l'agitation médiatique à finalité politique aux dépens des missions humanitaires qui prévalaient jusqu'alors. Cette orientation n'aurait rien de problématique si elle ne concentrait pas la quasi-totalité de ses forces sur la critique et la déstabilisation des deux groupes français de l'eau. C'est dans cet esprit que fut organisé la conférence de presse du 13 mai dernier, à l'Assemblée Nationale sur le thème « L'Eau pour la vie, pas pour les profits ». Et puis il demeure une question subsidiaire non négligeable : comment expliquer que des gens de gauche ressentent le besoin de s'appuyer sur une ONG américaine comme Public Citizen pour

L'argent public versé à France Libertés sert-il à déstabiliser des groupes industriels français ?

défendre l'idée du service public dans le domaine de l'eau (celle-ci a notamment demandé à France Libertés d'héberger dans ses locaux, rue de Milan à Paris, une contractuelle suisse, Giuseppina Pagano, pour orchestrer les manifestations du 13 mai) ? La défense du service public n'est pas une idée dominante dans la culture américaine, y compris dans l'univers des ONG. En second lieu, la propagande de France Libertés sur la question de l'eau est très frileuse sur la manière dont les Américains cherchent à s'emparer du marché mondial et à protéger leur sphère d'influence en Amérique latine et aux Philippines. Pour des militants anti-impérialistes comme Danielle Mitterrand et Jean-Luc Touly, il y a là une carence dans leur pensée qui soulève quelques interrogations sur la légitimité de leur action.